

MRC DE MÉKINAC

VOICI QUELQUES DONNÉES PORTANT SUR LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE DE LA MRC DE MÉKINAC :

- Nombre d'exploitations agricoles : 146
- Revenus totaux : 35 854 517 \$
- Nombre d'entreprises ayant des produits biologiques certifiés au Québec : 19
- Nombre d'entreprises effectuant de la transformation alimentaire : 16
- Nombre de propriétaires qui prévoient avoir de la relève (familiale ou non) pour leur exploitation : 39

MISE EN MARCHÉ

Types de mise en marché	Nombre d'exploitations agricoles ²
Vente en circuit court – Vente directe au consommateur	56
Vente en circuit court – Vente directe à un intermédiaire	25
Vente en circuit long – Plus d'un intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur	120

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Types de production	Nombre d'exploitations agricoles ^{2,3}	Revenu réparti (\$)⁴	Superficie exploitée (hectares)³
Acériculture (317 848 entailles)	45	3 196 890 \$	2510,9
Bois	140	225 912 \$	10 660,7
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	110	4 489 623 \$	8614,1
Fourrages	101	491 912 \$	5525,3
Fruits et horticulture ornementale	8	7 499 \$	14,1
Légumes (frais, de transformation, champignons et pommes de terre)	13	256 801 \$	467,2
Cultures abritées	7	434 616 \$	0,5
Total	185	9 103 253 \$	27 792,8

PRODUCTIONS ANIMALES

Types de production	Nombre d'exploitations agricoles ^{2, 3}	Revenu réparti (\$)⁴	Nombre de têtes ³	Production annuelle estimée (pour les productions se calculant en nombre de têtes) ³
Bovins laitiers	44	16 688 737 \$	3780	
Bovins de boucherie	22	1 317 412 \$	1251	1 394
Porcs	7	3 676 452 \$	12 142	81 817
Volailles (œufs, poulets et autres volailles)	14	3 852 345 \$	106 465	27 856
Autres productions animales (apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, ovins, veaux et autres)	47	575 540 \$	203 013	47 061
Total	95	26 110 486 \$	326 651	158 128

Document préparé par la Direction régionale de la Mauricie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (mauricie@mapaq.gouv.qc.ca)

1. Renseignement provenant du Portail bio Québec (janvier 2021).

2. Une même entreprise peut se retrouver dans plus d'une catégorie de production.

3. Données par unités d'évaluation (UEV) : selon le positionnement de la production sur le territoire de la Mauricie, et ce, sans égard au site principal de l'exploitation agricole.

4. Ce revenu est propre à la production mentionnée lorsque le site principal de l'entreprise est situé dans la région.

Source : fiches d'enregistrement des entreprises agricoles (mises à jour en décembre 2020), ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.